

# CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR

Fiche d'information à transmettre aux demandeurs (cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)

Nom ou marque commerciale du fournisseur	<b>CROSSCALL</b>
Adresse du fournisseur	<b>245 Rue Langevin - 13290 AIX EN PCE</b>
Référence du modèle donnée par le fournisseur	<b>CORE-M5</b>
Date du calcul	<b>20.07.2021</b>

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRE	NOTE DU SOUS CRITÈRE	COEF. DU SOUS CRITÈRE	NOTE DU CRITÈRE (SUR 20)	TOTAL DES NOTES DES CRITÈRES (SUR 100)	
Critère 1 : Documentation	1.1. Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	6,5	2	13,1	<b>88,1</b>	
Critère 2 : Démontabilité, accès, outils, fixations	2.1. Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	9,2	1	17,0		
	2.2. Outils nécessaires (liste 2)	8,8	0,5			
	2.3. Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	7,0	0,5			
Critère 3 : Disponibilité des pièces détachées	3.1. Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	10,0	1	20,0		
	3.2. Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	10,0	0,5			
	3.3. Délais de livraison des pièces de la liste 2	10,0	0,3			
	3.4. Délais de livraison des pièces de la liste 1	10,0	0,2			
Critère 4 : Prix des pièces détachées	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	10,0	2	20,0		
Critère 5 : Critère spécifique	5.1. Informations sur la nature des mises à jour	10,0	1	18,0		
	5.2. Assistance à distance sans frais	6,0	0,5			
	5.3. Possibilité de réinitialisation logicielle	10,0	0,5			
<b>NOTE DE L'INDICE SUR 10</b>						<b>8,8 / 10</b>

\*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

\*\*liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.